

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

COMMUNE DE VILLERS BOCAGE

Place du Maréchal Leclerc

14310 VILLERS BOCAGE

Tél : 02.31.77.02.18

mairie@villersbocage14.fr



Mise en accessibilité des bâtiments communaux et suivi de l'agenda d'accessibilité programmée Tranche 1

Date et heure limites de réception des offres :

Le Jeudi 13 Février 2020 à 12 heures

Règlement de la Consultation

SOMMAIRE

1. OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION	1
1.1. Objet de la consultation	1
1.2. Décomposition des lots	1
1.3. Étendue de la consultation	1
2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION.....	1
2.1 Durée du marché et délais d'exécution	1
2.2 Date de réception des offres	1
3. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES	1
3.1 Mode de règlement du marché et modalités de financement.....	1
4. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION	2
5. VISITE OBLIGATOIRE	2
6. PRESENTATION DES OFFRES.....	2
7. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES	2
8. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES	3
9. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	3
10. OPTIONS.....	3
11. VARIANTES.....	3
12. NÉGOCIATION.....	4
13. PROCÉDURE DE RECOURS	4
13.1 Instance chargée des procédures de recours	4
13.2 Délais d'introduction des recours	4
14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	4

1. OBJET ET ETENDUE DE LA CONSULTATION

1.1. Objet de la consultation

La présente consultation concerne les **travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux et suivi de l'agenda d'accessibilité programmée – Tranche 1.**

1.2. Décomposition des lots

Le marché est composé de 5 lots comprenant les prestations suivantes :

- Lot n°1 : Métallerie
- Lot n°2 : Menuiseries intérieures
- Lot n°3 : Plomberie
- Lot n°4 : Électricité
- Lot n°5 : Peinture

1.3. Étendue de la consultation

La présente consultation est un marché de travaux passé selon une procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article L2123-1 du code de la commande publique.

2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1 Durée du marché et délais d'exécution

La durée du marché sera au maximum de 3 mois de travaux dont 2 semaines de préparation de chantier, l'entrepreneur peut s'engager sur une durée inférieure.

**Les travaux doivent impérativement se dérouler pendant la période suivante :
entre avril 2020 et juin 2020.**

2.2 Date de réception des offres

La date de réception des offres est fixée au Jeudi 13 Février 2020 à 12 heures

3. DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES

Le délai de validité des offres est de 90 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

3.1 Mode de règlement du marché et modalités de financement

Les prestations seront financées par le budget de la Commune de Villers Bocage.

Les sommes dues au(s) titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) du marché, seront payées dans un délai global de 30 jours à compter de la date de réception des factures ou des demandes de paiement équivalentes.

4. CONTENU DU DOSSIER DE CONSULTATION

Le dossier de consultation contient les pièces suivantes :

- Le règlement de la consultation (RC) ;
- L'acte d'engagement (A.E) et ses annexes ;
- Le Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) ;
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) ;
- Les Décompositions du Prix Global Forfaitaire (DPGF) ;
- Le planning prévisionnel des travaux

5. VISITE OBLIGATOIRE

La visite des lieux est obligatoire le mercredi 22 janvier 2020 à 13h30, place de Gaulle.

En tout état de cause, le titulaire sera réputé avoir pris connaissance des lieux, des différentes installations, matériels et équipements existants. Il ne pourra par la suite, invoquer une méconnaissance des lieux pour modifier son prix ou prétendre à une rémunération complémentaire de la part de la Personne Publique.

6. PRESENTATION DES OFFRES

Les offres des concurrents seront entièrement rédigées en langue française et exprimées en EURO.

Chaque candidat aura à produire :

- Déclaration du candidat (DC2),
- Une attestation d'assurance responsabilité civile et décennale en cours de validité,
- L'acte d'engagement (A.E) et ses annexes
- Le(s) Décompositions du Prix Global Forfaitaire (DPGF),

Pour la réalisation de sa décomposition du prix global et forfaitaire, le candidat devra obligatoirement effectuer ses propres relevés lors de la visite obligatoire sur le site.

- Le mémoire technique comprenant :
 - Les fiches techniques des matériaux proposés ;
 - Les délais d'intervention sur lesquels l'entreprise s'engage pour son propre lot
- L'attestation de visite signée par le maître d'œuvre, INFRATEC INGENIERIE

Il est précisé que le mémoire technique et le planning sont des pièces contractuelles du marché qui doivent être respectées tout au long du marché.

Le non respect de ces dispositions entrainera des pénalités.

7. CRITERES DE SELECTION DES OFFRES

La sélection des candidats aura lieu en considération des critères suivants, classés par ordre décroissant d'importance et pondérés de la façon suivante :

- **Critère 1 : prix (60 %)**
- **Critère 2 : mémoire technique (40%) répartis en 2 sous critères**
 - **Qualité des matériaux proposés avec fiches techniques (30%)**
 - **Délai d'exécution des travaux (10%)**

Le critère du prix sera analysé sur le montant total de l'offre indiqué dans le cahier des charges, selon la formule suivante :

Montant de l'offre la moins élevée X 60 / Montant du devis analysé = note sur 60

L'offre la moins disante (hors offre anormalement basse) se verra attribuer la note de référence maximum.

En ce qui concerne le critère «prix», les précisions suivantes sont apportées :

Le prix de référence sera le prix hors taxe figurant au cahier des charges.

Dans le cas où des erreurs de multiplication, d'addition ou de report seront constatées dans le devis, le montant de celui-ci ne sera pas modifié pour le jugement de la consultation.

Toutefois, si l'entrepreneur concerné est sur le point d'être retenu, il sera invité à rectifier ce devis pour le mettre en harmonie avec le prix forfaitaire de référence. En cas de refus, son offre sera éliminée comme non cohérente.

Notation de la valeur technique :

L'entreprise joindra à l'appui de son offre, le mémoire technique précisant les points suivants :

- La qualité des matériaux proposés avec fiches techniques (30%)
- Délai d'exécution des travaux (10%)

Le cumul des notes des éléments ci-dessus donnera une note sur 40.

Les offres inappropriées, irrégulières ou inacceptables ne seront pas classées.

Le candidat doit déposer son offre sur le site : <https://www.uamc14.org> avant l'heure et la date limite indiquées en 1^{ère} page.

8. RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Les candidats peuvent obtenir des renseignements auprès de :

INFRATEC INGENIERIE
Parc d'activité Saint Gilles
14 rue de l'Aubette
Parc Saint Gilles
76000 ROUEN
tél : 02.32.76.40.60
email : accueil@infratec-ingenierie.fr

9. RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Les candidats peuvent obtenir des renseignements auprès de :

Commune de Villers Bocage
Place du Maréchal Leclerc
14310 VILLERS BOCAGE
Tél : 02.31.77.02.18
email : mairie@villersbocage14.fr

10. OPTIONS

Aucune option prévue.

11. VARIANTES

Les variantes sont interdites.

12. NÉGOCIATION

Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les deux candidats qui auront obtenu la meilleure notation.

13. PROCÉDURE DE RECOURS

13.1 Instance chargée des procédures de recours

Tribunal Administratif de Caen – 3 à 5 rue Arthur Leduc – B.P. 25086 – 14050 CAEN CEDEX 4 – Tél 02 31 70 72 72 – Courriel : greffe.ta-caen@juradm.fr

13.2 Délais d'introduction des recours

- référé précontractuel devant le Tribunal administratif avant la conclusion du contrat (articles L.551-1 à L.551-12 du code de justice administrative)
- référé contractuel devant le tribunal administratif après la conclusion du contrat (art L.551-13 et à L.551-23 du code de justice administrative)
- recours de pleine juridiction ouvert au tiers justifiant d'un intérêt lésé et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique.

14. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 5 jours avant la date limite de réception des offres, une demande écrite via le profil d'acheteur <https://www.uamc14.org>

Une réponse sera alors adressée, via ce profil, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier, 3 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.